

Agents Non Titulaires Enseignants, CPE et PSY-EN

Déroulement du stage : nos droits !

ZOOM sur les affectations des agents non-titulaires pour la rentrée 2023 ?

- CCP Non-Titulaires (Commission Paritaire Consultative) : fonctionnement, quels recours pour faire respecter nos droits face à l'administration...
- Contestation des évaluations administratives pour le renouvellement de contrat
- questions diverses...

Animé par :

- Nadine Krantz, responsable nationale du SNES-FSU

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2022-2023-.html>)

Et

- Apprès du SNES par mail (contact@reims.snes.edu), téléphone (03.26.88.52.66) ou directement sur notre site <https://reims.snes.edu/-Stages-2022-2023-.html> en précisant **Nom-Prénom-établissement-courriel-nom du stage**